Grégory Allione, euro député, membre de la Commission de l'environnement, du climat et de la sécurité alimentaire (ENVI) – renew europe. *Fatoumata Sissoko et Garance Le Flem*

Grégory Allione, député européen français, membre du groupe Renew Europe
Eurodéputé depuis les élections de 2024, je siège au sein du groupe **Renew Europe** et suis membre des commissions **ENVI** (environnement, climat et sécurité alimentaire) et **EMPL** (emploi et affaires sociales). Avant cela, j'ai consacré ma carrière au service de la sécurité civile. Sapeur-pompier de métier, j'ai présidé la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et dirigé l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, avant de devenir inspecteur général. Ancien responsable des pompiers des Bouches-du-Rhône, j'ai vu de près ce que le dérèglement climatique change pour nos territoires : incendies, sécheresses, inondations, des événements qui frappent en premier les espaces ruraux et agricoles. Dans son ensemble, mon parcours se traduit par un engagement fort en faveur d'une Europe unie, forte et souveraine.

Partie 1 - Contexte de la mise en agenda

L'Europe est aujourd'hui à la croisée de multiples crises, climatique, énergétique et géopolitique, la guerre en Ukraine ayant révélé la vulnérabilité de l'Union face à sa dépendance aux importations d'énergies fossiles : en 2021, la Russie fournissait **40 % de son gaz importé**[1]. Adopté en 2018, le règlement de la gouvernance de l'Union de l'énergie (UE 2018/1999) constitue le pilier de l'Union dans ce domaine. Il fixe les règles de planification, de suivi et de rapport par lesquelles les États membres s'engagent vers les objectifs énergétiques et climatiques de l'Union, principalement à travers les plans nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat (PNEC). Huit ans plus tard, le contexte a profondément changé : l'Union doit répondre simultanément à l'urgence climatique, à la sécurité énergétique, à la compétitivité de son industrie et au renforcement de sa souveraineté stratégique. Une proposition législative est attendue pour le quatrième trimestre 2026, avec l'ambition de simplifier, renforcer et moderniser le cadre préexistant.

Partie 2 - Configuration des négociations

Je pense qu'il est important de s'assurer et garantir l'efficacité de la future gouvernance de l'Union de l'énergie (GUE) et de l'action pour le climat. Pour cela, il est essentiel de construire des alliances avec des groupes politiques qui partagent mes objectifs et ceux de Renew en matière de transition énergétique, de décarbonatation et de compétitivité européenne. Mon approche est celle du dialogue et la recherche d'un compromis tout en veillant à ne pas renoncer à des objectifs climatiques ambitieux.

Pour cela, la négociation se doit de prendre en compte le rôle des différentes commissions parlementaires, et notamment la commission de l'environnement, du climat et de

la sécurité alimentaire (ENVI), dont je suis membre. L'expertise de cette dernière est déterminante pour garantir la cohérence et la réforme des engagements climatiques européens. Enfin, je considère la réussite de cette gouvernance comme intrinsèque à l'implication des Etats membres, qui seront chargés de traduire les orientations européennes en politiques nationales. Il est donc nécessaire de concilier un cadre européen commun, garant de l'ambition collective, avec une flexibilité dans sa mise en œuvre, afin de tenir compte des spécificités énergétiques, économiques et territoriales de chaque Etat.

Partie 3 - Prospective et stratégie

Pour la révision de la GUE, Je défendrai une position claire et ambitieuse, fondée sur trois priorités : des moyens financiers à la hauteur de nos ambitions, la protection des citoyens face aux catastrophes naturelles et un compromis européen entre ambition climatique et souveraineté énergétique. Nous faisons aujourd'hui face à une urgence climatique et je considère qu'il est nécessaire de renforcer l'efficacité de cette gouvernance afin de garantir des objectifs clairs et des résultats concrets. Je souhaite ainsi défendre une approche alliant ambition européenne, solidarité entre États membres et protection des citoyens.

Sur le plan budgétaire, je considère que la réussite de la gouvernance repose sur sa capacité à mobiliser des moyens financiers suffisants. Je souhaite ainsi défendre une meilleure articulation entre les PNEC et les instruments de financement européens. Cette idée permettrait à chaque Etat d'identifier ses besoins d'investissement et les ressources nécessaires à leur réalisation. J'accorde en outre une attention particulière au développement des réseaux et des interconnexions électriques, à l'électrification de l'industrie et au soutien des territoires plus vulnérables face à la transition. Enfin, je souhaite mobiliser de façon plus efficace les financements publics européens afin d'inciter plus d'investissements privés, tout en renforçant la solidarité entre les Etats membres. Mon objectif est celui d'une gouvernance comme outil de planification mais aussi comme levier de décarbonation, de sécurité énergétique et de compétitivité.

Les catastrophes naturelles se multiplient et gagnent en intensité : incendies, sécheresses et inondations frappent l'ensemble du continent, et d'abord les territoires ruraux et agricoles, les plus exposés. Protéger les populations est devenu une exigence centrale de l'action publique, et cette protection se joue en amont, par la prévention, l'anticipation et la réduction rapide de nos émissions. C'est pourquoi une GUE claire et ambitieuse est indispensable : des objectifs lisibles, un suivi rigoureux des engagements des États membres et des moyens à la hauteur des risques.

Finalement, la révision de la gouvernance de l'Union de l'énergie ne pourra aboutir que par un compromis européen. Mon approche est celle du dialogue : bâtir des alliances larges au Parlement, associer les commissions compétentes et laisser aux États membres la flexibilité nécessaire pour adapter les orientations communes à leurs réalités nationales. Ce compromis doit toutefois rester exigeant, car l'ambition climatique et la souveraineté énergétique vont de pair. C'est à cette seule condition que la GUE sera à la fois ambitieuse, crédible et protectrice pour nos concitoyens.

